

Offre d'emploi temporaire :

Agent d'entretien et de surveillance de la patinoire – Location des patins


La Commune d'Anières met au concours un emploi temporaire d'agent d'entretien et de surveillance de la patinoire provisoire

- Lieu : Terrasse du restaurant « Côté Vignes » - Anières.
- Durée du mandat : 4 décembre 2017 au 4 mars 2018
- Cahier des charges : Entretien de la patinoire et alentours. Entretien des sanitaires et local annexe. Location des patins.
Le cahier des charges détaillé peut être consulté au secrétariat de la mairie.
- Horaires d'ouverture : Mardi-jeudi-vendredi de 16h à 20h (Lundi fermé).
Mercredi-samedi-dimanche + vacances scolaires de 12h à 20h.
- Horaires d'entretien : 1 heure avant les heures d'ouverture de la patinoire.
1 heure après les heures d'ouverture de la patinoire.
- Patins : Gestion complète.
- Rémunération : Selon échelle des traitements de la Commune.
Indemnités repas.

**Les dossiers sont à envoyer à la
Mairie d'Anières – 1, rte de la Côte-d'Or – 1247 Anières.
Délai : 27 octobre 2017.**

La domiciliation du candidat dans l'une des communes d'Arve et Lac est considérée comme un atout.

Commune d'Anières



Antoine Barde

Antoine BARDE
Maire

Anières, septembre 2017